



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8603^e séance

Lundi 26 août 2019, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Wronecka (Pologne)

Membres :

Afrique du Sud	M. Matjila
Allemagne	M. Schulz
Belgique	M. Pecsteen de Buytswerve
Chine	M. Wu Haitao
Côte d'Ivoire	M. Moriko
États-Unis d'Amérique	M. Cohen
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M ^{me} Gueguen
Guinée équatoriale	M. Esono Mbengono
Indonésie	M. Syihab
Koweït	M. Alotaibi
Pérou	M. Duclos
République dominicaine	M. Singer Weisinger
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à faire un exposé, à participer à la présente séance : M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, et M. Smaïl Chergui, Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine.

M. Lacroix et M. Chergui participent à la séance par visioconférence depuis Paris et Tokyo, respectivement.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Lacroix.

M. Lacroix (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion de faire aujourd'hui un exposé au Conseil de sécurité, en application de la résolution 2479 (2019) du 27 juin, qui a prorogé le mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) jusqu'au 31 octobre 2019.

Depuis mon dernier exposé au Conseil de sécurité, le 14 juin (voir S/PV.8549), des faits nouveaux importants se sont produits au Soudan. Le 17 août, notamment, le Conseil militaire de transition et les Forces pour la liberté et le changement ont signé les accords relatifs aux modalités de transition pour les 39 prochains mois. La cérémonie de signature a vu la participation de chefs d'État et de ministres des pays voisins, d'autres représentants au niveau ministériel de la région du Golfe et de l'Union européenne, ainsi que celle du Président de l'Union africaine. L'ONU était également témoin de cet événement, l'Envoyé spécial pour la Corne de l'Afrique représentant le Secrétaire général.

Après la cérémonie de signature, le Conseil souverain, composé de cinq militaires et de six civils, dont deux femmes, a prêté serment le 21 août.

Abdel-Fattah Al-Burhan en a assumé la présidence et le Conseil militaire de transition a été officiellement dissous. Plus tard dans la même journée, M. Abdalla Hamdok, économiste de renom et vétéran de l'ONU, a été assermenté comme nouveau Premier Ministre. Le nouveau Cabinet devrait prêter serment d'ici le 1^{er} septembre. Il convient de noter que l'engagement a été pris dans les accords de transition de mettre fin à tous les conflits en cours au Soudan, ce qui pourrait apporter une stabilité durable au Darfour et à d'autres régions marginalisées. Des pourparlers devraient avoir lieu entre le nouveau Gouvernement et divers groupes armés au Soudan, notamment avec le Front révolutionnaire soudanais, qui comprend certains mouvements du Darfour.

Au Darfour, la situation en matière de sécurité reste largement inchangée. Des affrontements intermittents entre les Forces armées soudanaises/Forces d'appui rapide et l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid se poursuivent dans le Jebel Marra. Les tensions intercommunautaires, en particulier entre agriculteurs et éleveurs, tendent à s'aggraver pendant la saison des récoltes. La MINUAD a constaté que les éleveurs avaient adopté une attitude plus agressive au cours de cette saison, et continue de travailler avec les autorités de l'État pour réduire ces tensions. Les manifestations pacifiques se poursuivent, en particulier dans le camp de Kalma pour personnes déplacées, où des sympathisants d'Abdul Wahid s'opposent aux accords conclus à Khartoum. D'autres groupes armés du Darfour ne sont pas encore partie au processus politique national, mais aucun signe de reprise de leurs activités militaires n'a été décelé. Le 27 juin, le Mouvement pour la justice et l'égalité et l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi ont signé un cessez-le-feu avec le Conseil militaire de transition, facilité par le Président Deby Itno du Tchad. Cela montre que l'environnement stratégique au Darfour n'a pas changé depuis la publication du dernier rapport spécial en juin (S/2019/445). Les facteurs de conflit qui perdurent et les groupes armés en dehors du processus de paix continuent de poser des risques potentiels pour la consolidation d'une paix pérenne.

Avec la création du Conseil souverain, le calendrier pour reprendre les activités de retrait de la MINUAD pourrait être réexaminé après la fin de la pause, le 31 octobre. Le décret 102, qui exigeait le transfert des camps de la MINUAD aux Forces d'appui rapide, a été révoqué et le Conseil militaire de transition a confirmé que les camps de la MINUAD remis aux autorités soudanaises seraient utilisés à des fins civiles.

La MINUAD est en train d'élaborer une feuille de route pour arrêter les modalités du transfert de responsabilités site par site. À cette fin, la MINUAD a tenu une réunion technique avec les autorités soudanaises à Khartoum le 5 août. Au cours des discussions, les autorités soudanaises ont réaffirmé leur engagement à affecter les camps de la MINUAD à des fins civiles, tout en demandant le don d'autres biens de la Mission. La MINUAD et les responsables soudanais sont convenus que ces ressources devaient être réservées aux organisations qui appuient la consolidation de la paix et la stabilisation des communautés, conformément au concept général de transition.

La MINUAD et l'équipe de pays des Nations Unies continuent de travailler de concert pour fournir un appui aux équipes chargées de la liaison avec les États dans quatre domaines fondamentaux : l'état de droit, les moyens de subsistance, la fourniture immédiate de services et les droits de l'homme. Pour la période comprise entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2019, la MINUAD a prévu de consacrer 17,2 millions de dollars aux activités de liaison avec les États, sur les 19,6 millions de dollars destinés aux programmes. En août, sept mémorandums d'accord sur 10 avaient été signés avec des organismes, fonds et programmes des Nations Unies. Alors que la plupart des projets pour le second semestre de 2019 s'inscrivent dans le prolongement des activités déjà mises en œuvre au cours de la première phase de mise en œuvre des fonctions de liaison avec les États, de janvier à juin de cette année, il a été alloué un montant supplémentaire de 3,3 millions de dollars à l'appui aux moyens de subsistance dans les zones de retour pour renforcer la confiance entre les personnes déplacées et les communautés hôtes.

La prise du pouvoir par les militaires en avril a compliqué la mise en œuvre des fonctions de liaison avec les États. Ainsi, en ce qui concerne l'appui aux droits de l'homme et à l'état de droit, la MINUAD et l'équipe de pays des Nations Unies ont cessé de centrer leur action sur les institutions nationales au profit d'une approche communautaire, afin de renforcer la capacité des acteurs locaux, notamment la Commission nationale des droits de l'homme au Darfour, la société civile et les organisations communautaires, de faire face aux problèmes de protection. Des ajustements ont également été apportés pour améliorer l'échange d'informations, la coordination et le devoir de diligence du personnel intégré dans les structures de liaison avec les États, sur la base des enseignements tirés de la première phase du processus.

Afin de coordonner la planification de la transition, la MINUAD et l'équipe de pays des Nations Unies ont créé une équipe intérimaire de transition à Khartoum au début de cette année. Cette équipe s'est installée au Darfour après le changement de gouvernement intervenu en avril et elle poursuit ses consultations avec les sections concernées de la mission et le Bureau du Coordonnateur résident. Elle devrait devenir une cellule de transition conjointe à part entière et fonctionnelle d'ici au début du mois de septembre, avec une structure de dotation en personnel définitive et les termes de référence associés. Cette cellule de transition bénéficiera en outre de l'appui d'une équipe de liquidation du Siège qui lui fournira une capacité de renfort spécialisée, afin que le retrait de la MINUAD puisse s'effectuer pleinement d'ici à décembre 2020.

Comme nous l'avons indiqué lors de notre précédent exposé, le Département des opérations de paix a entamé des discussions avec l'Union africaine en vue d'élaborer une stratégie politique commune pour la période post-MINUAD. Le Commissaire Chergui reviendra également sur ce point. Une fois le nouveau gouvernement formé, nous aborderons avec les interlocuteurs compétents toute une série de questions, notamment le retrait de la MINUAD, la planification du passage du maintien de la paix à la consolidation de la paix, les prochaines étapes du processus de paix au Darfour et les activités post-MINUAD. Conformément au projet du nouveau gouvernement, qui consiste à régler tous les conflits internes, et en étroite consultation avec ce dernier, nous souhaitons étudier différentes options pour aider les interlocuteurs soudanais à s'attaquer aux facteurs de conflit restants au Darfour.

Dans ce contexte, l'Union africaine et les interlocuteurs soudanais ont proposé une réunion du mécanisme de coordination tripartite afin d'examiner plus avant, en marge de l'Assemblée générale, les activités futures de l'Union africaine et de l'ONU au Darfour et dans la région. Étant donné que les discussions avec l'Union africaine et les autorités soudanaises sur la stratégie politique commune et les activités post-MINUAD au Darfour devraient, grâce à ces initiatives, s'achever à la fin du mois de septembre, la date limite pour un rapport spécial sur le sujet, qui doit être présenté au Conseil de sécurité avant la fin du mois de septembre, devra sans doute être reportée de quelques semaines.

Nous félicitons les parties soudanaises d'avoir mené à bien la tâche sans précédent consistant à

renoncer à un régime hautement centralisé qui s'est maintenu plus de 30 ans et à mener des négociations prolongées pour aboutir à un gouvernement de coalition civile et militaire. Avec l'appui de l'Union africaine, de l'Éthiopie, au nom de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et d'autres partenaires clefs, notamment les membres du Conseil de sécurité, le peuple soudanais a montré qu'il avait choisi la voie de l'ouverture dans la prise de décisions, de l'égalité, de l'équité et des droits fondamentaux pour tous.

C'est l'occasion de mettre un terme définitif au conflit au Darfour. Cela exigera à la fois une transition irréversible du maintien de la paix à la consolidation de la paix et la participation des groupes qui n'ont pas pris part au processus de paix dans le cadre du Document de Doha pour la paix au Darfour. L'appui des donateurs sera plus déterminant que jamais pour faciliter les transitions simultanées au Darfour et ailleurs au Soudan, compte tenu en particulier de la crise économique à l'origine du changement politique. Le Commissaire Chergui et moi-même prévoyons de nous rendre au Soudan au début du mois d'octobre et viendrons à nouveau au Conseil rendre compte de cette visite, au cours de laquelle sont également prévues des discussions avec le nouveau gouvernement sur l'action post-MINUAD.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Lacroix de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Chergui.

M. Chergui (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier sincèrement, Madame la Présidente, de me donner la possibilité d'informer le Conseil de sécurité, au nom de la Commission de l'Union africaine, sur la situation au Darfour et les travaux de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) depuis l'adoption, le 13 juin, du communiqué de la 856^e séance du Conseil de paix et de sécurité, et de la résolution 2479 (2019), adoptée le 27 juin dernier par le Conseil. Je suis flatté de le faire aux côtés de mon excellent ami Jean-Pierre Lacroix.

Depuis une dizaine d'années, la MINUAD offre un exemple louable de synergie entre l'Union africaine et l'ONU pour répondre aux besoins de l'humanité et faire face aux effets néfastes des conflits et de l'instabilité politique.

Tout d'abord, je tiens à féliciter le peuple soudanais d'avoir signé, il y a deux semaines, cette déclaration constitutionnelle historique. Il s'agit d'une étape essentielle, qui marque le début d'une nouvelle phase de

l'histoire politique du pays et de la consolidation de la démocratie et de la paix.

Sur fond d'évolution politique rapide de la situation au Soudan, qui a abouti à l'effondrement de l'ancien Gouvernement du Parti du Congrès national, la MINUAD a continué de s'acquitter de son mandat, tel qu'il est énoncé dans les résolutions 2429 (2018) et 2479 (2019). L'Union africaine appuie le retard pris dans la mise en œuvre du plan de retrait visant à ramener le plafond de la composante militaire à 4050 afin de permettre à la mission de protéger ses sites et installations, en particulier la plateforme logistique d'El-Fasher, et de maintenir ainsi un effectif de 4 375 hommes.

La situation générale en matière de sécurité au Darfour demeure instable, avec des affrontements armés intermittents entre les forces gouvernementales et l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid (ALS-AW) autour de Golo dans le Jebel Marra. Au cours de la période considérée, l'ALS-AW a enlevé des civils des communautés locales et plusieurs membres du personnel d'organisations non gouvernementales contre rançon, volé des véhicules de transport commercial et pillé les biens d'organisations médicales et humanitaires locales.

Malgré l'amélioration relative des conditions de sécurité au Darfour, les personnes déplacées continuent d'exprimer des préoccupations en ce qui concerne la sécurité, principalement face à l'augmentation de la criminalité, à la destruction de fermes et à l'occupation illégale des terres. Depuis le début de la saison agricole en juin, les tensions se sont aggravées entre agriculteurs et éleveurs, ces derniers privant les premiers de l'accès à leurs terres. Cela s'est traduit par une recrudescence des attaques de bergers contre des agriculteurs locaux et des personnes déplacées dans l'ensemble du Darfour. Le renvoi de divers responsables gouvernementaux et le redéploiement à Khartoum d'une partie des forces de sécurité gouvernementales ont créé des lacunes sur les plans administratif et de la sécurité, rendant difficile la gestion efficace des tensions et la fourniture de services de base à la population.

La saison agricole actuelle risque d'être marquée par une recrudescence des violences à caractère foncier, ce qui pourrait affecter les perspectives de récolte. À cet égard, la MINUAD a mis en place des mesures pour réduire les tensions et les menaces, notamment en intensifiant ses contacts sans exclusive avec toutes les communautés et les parties prenantes nationales, tout en

jetant les bases de la consolidation de la paix dans le cadre du processus de transition de la mission.

La MINUAD continue d'encourager le Gouvernement à renforcer encore les mécanismes de défense des droits de l'homme au Darfour. La mission a également mené des activités d'observation, d'enquête et de vérification concernant les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises dans la région.

La faible présence sur le terrain et les capacités insuffisantes des institutions chargées de veiller à l'état de droit au Darfour - notamment en ce qui concerne l'appareil judiciaire, la police, le suivi des poursuites et les prisons - en dehors des principaux centres urbains, ont continué d'avoir une incidence négative sur la situation en matière de sécurité et en termes d'application du principe de responsabilité pour les crimes graves et les violations des droits de l'homme. Une prévalence de la criminalité, notamment des violences sexuelles liées au conflit, a été signalée dans la région du Jebel Marra, notamment à Golo, Kass, Kabkabiya et dans d'autres parties du Darfour. En outre, les causes profondes du conflit et les conflits intercommunautaires persistants découlant de problèmes liés à la terre et à d'autres facteurs de conflit ne sont toujours pas résolus. Les conflits impliquant les mouvements armés de l'ALS-AW continuent d'entraîner des déplacements dans de nombreuses zones du Jebel Marra.

Sur le plan politique, à la suite d'efforts soutenus et de pressions intenses de la part de la médiation conjointe de l'Union africaine et de l'Éthiopie, ainsi que de la communauté internationale, le Conseil militaire de transition et les Forces pour la liberté et le changement ont adopté une déclaration politique et un document constitutionnel, qui ont été signés respectivement les 17 juillet et 17 août. Ces deux documents, en particulier le document constitutionnel, prévoient un accord de partage du pouvoir pendant une période transitoire de 39 mois, tout en énonçant les principales priorités du gouvernement de transition pendant cette période.

À cet égard, les six premiers mois de la transition seront consacrés aux négociations de paix et à la réalisation d'une paix globale dans toutes les zones de conflit du Soudan, y compris le Darfour et les États du Nil Bleu et du Kordofan méridional. Le document constitutionnel consacre un chapitre distinct aux questions de paix globale, détaillant le processus de paix et les mesures particulières qui seront prises

pour instaurer une paix globale et s'attaquer aux causes profondes des conflits au Soudan. Toutefois, les mouvements armés, représentés par le Front révolutionnaire soudanais, qui sont également membres des Forces pour la liberté et le changement, estiment que leurs préoccupations n'ont pas été suffisamment prises en compte dans ces documents, tels qu'ils ont été convenus entre le Front révolutionnaire soudanais et les Forces pour la liberté et le changement à Addis-Abeba le 25 juillet. Entre-temps, dans mes entretiens avec le Président du Conseil souverain, M. Abdel-Fattah Al-Burhan, et le Premier Ministre Hamdok, l'inclusion des mouvements armés dans le nouveau processus est apparue comme devant être une priorité absolue.

Étant donné les incertitudes liées aux orientations que prendront les négociations de paix, la mise en œuvre du Document de Doha pour la paix au Darfour reste au point mort. Le document constitutionnel, qui régit la période de transition au Soudan, prévoit l'instauration d'une paix globale au plus tard six mois après sa signature. Il stipule également que les accords de paix conclus par le passé entre le Gouvernement soudanais et les mouvements armés doivent être réexaminés afin de pallier leurs carences et de garantir l'instauration d'une paix globale. Compte tenu de cette évolution rapide, il importe que les mouvements armés participent pleinement au processus politique.

Jusqu'à présent, les parties prenantes semblent avoir des vues divergentes sur la voie à suivre, mais nous estimons que les parties prenantes soudanaises et la communauté internationale ont beaucoup investi dans le processus de Doha, qui devrait continuer à servir de base à nos efforts en vue d'une conclusion rapide du conflit. Entreprendre des négociations à Khartoum nécessiterait cependant de parvenir à un accord sur la cessation des hostilités et d'offrir de solides garanties de sécurité aux mouvements armés.

En outre, à ce stade critique, il importe que la communauté internationale adopte une démarche coordonnée et étudie la manière la plus appropriée d'appuyer le processus de paix afin d'assurer la participation de tous et le succès de cette entreprise. Il importe également de souligner que le dirigeant de l'ALS-AW, M. Abdul Wahid al-Nour, et le dirigeant du Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord, M. Abdelaziz Al-Hilu, restent en dehors du processus de paix et continuent de refuser d'y participer. Il est impératif de les persuader de se joindre au processus,

faute de quoi - et je ne saurais trop insister sur ce point - ils resteront des fauteurs de troubles.

Pour terminer, il convient de noter que l'environnement politique actuel et les changements en cours au Soudan offrent une occasion exceptionnelle de mettre fin au conflit armé et d'instaurer une paix globale et durable au Darfour et dans l'ensemble du Soudan. La communauté internationale devrait saisir cette occasion pour exiger un engagement constructif de tous les acteurs concernés. Comme M. Lacroix l'a indiqué devant le Conseil, nos deux organisations – l'ONU et l'Union africaine - continueront d'unir leurs efforts pour aider toutes les parties prenantes à atteindre cet objectif. Je suis très heureux de me joindre à lui une fois de plus pour une visite au Darfour au début du mois d'octobre.

L'Union africaine continuera d'être en première ligne et d'appuyer pleinement les efforts du Soudan et la réalisation des aspirations du peuple du Darfour et du reste du Soudan à une paix juste et durable.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Chergui de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Allen (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier nos intervenants. Il s'agit d'un moment très positif et, je l'espère, d'une séance très positive du Conseil de sécurité. Le peuple soudanais a su obtenir des changements sans précédent en exigeant un avenir pacifique, démocratique et prospère. Je félicite non seulement le peuple soudanais, mais aussi l'Union africaine et le Gouvernement éthiopien pour leurs efforts de médiation. Le Conseil s'est félicité de ces événements récents dans un communiqué de presse en date du 21 août (SC/13927). Je réitère aujourd'hui l'appui du Royaume-Uni au Conseil souverain et à la nomination de M. Abdalla Hamdok au poste de Premier Ministre.

L'accord du 17 août contient un certain nombre d'engagements importants, tels que celui de respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales, de veiller au principe de responsabilité et de justice, y compris l'engagement de créer un comité national indépendant chargé d'enquêter sur les actes de violence commis le 3 juin et d'autres incidents liés aux violations des droits de la personne et aux violences. Nous nous félicitons vivement des engagements pris par le Soudan et encourageons tous ceux qui participent à l'avenir du Soudan à faire en sorte que l'accord soit appliqué intégralement et en temps voulu afin que les

revendications du peuple soudanais deviennent réalité. Le Royaume-Uni soutiendra bien entendu le nouveau Premier Ministre et le nouveau Gouvernement du mieux qu'il le pourra.

Pendant des décennies, le Soudan a été le théâtre d'un conflit interne. Mais, avec l'ouverture d'un nouveau chapitre de son histoire, nous - et, plus important encore, le peuple du Darfour - pouvons commencer à éprouver un sentiment d'espoir et d'optimisme. Le nouveau Gouvernement s'est engagé à instaurer une paix juste, globale et durable au Soudan et à donner la priorité au processus de paix, ce dont nous nous félicitons vivement. Nous appelons toutes les parties, en particulier les mouvements armés, à engager des négociations constructives, immédiates et sans conditions préalables pour parvenir enfin à une solution pacifique au conflit au Darfour.

En ce qui concerne le Darfour, je tiens à souligner que le Royaume-Uni demeure l'un des principaux donateurs humanitaires : plus de 100 millions de dollars ont été versés l'année dernière par le Royaume-Uni en faveur de l'aide humanitaire. Et le conflit au Darfour a eu de nombreuses répercussions sur le plan humanitaire. Alors que le nouveau Gouvernement s'emploie à instaurer la paix, je voudrais également lui demander de prendre des mesures immédiates pour aider à faire face à la situation humanitaire. Une mesure très concrète qui pourrait être prise consisterait en particulier à garantir le plein accès des personnes qui tentent de fournir un appui, en supprimant les obstacles bureaucratiques imposés par le précédent Gouvernement aux acteurs humanitaires. J'espère que le Soudan sera en mesure d'apporter une solution rapide à cette question.

L'incertitude qui régnait au Soudan au moment du renouvellement du mandat a conduit, comme nous le savons tous, à une pause dans la transition du maintien de la paix à la consolidation de la paix. Lorsque le Conseil a adopté la résolution 2479 (2019), j'ai déclaré que des progrès importants devaient être accomplis sur un certain nombre de fronts pour que la transition puisse reprendre (voir S/PV.8566). La transition vers un gouvernement dirigé par des civils fait l'objet d'un accord clair et nous nous en félicitons vivement. Nous pensons que l'ONU et l'Union africaine disposent désormais d'un partenaire de dialogue légitime s'agissant du retrait progressif de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et de la transition vers la consolidation de la paix. Je tiens à remercier Jean-Pierre Lacroix des informations

actualisées qu'il a fournies sur certaines des questions plus générales. Cela étant, il a déclaré que des assurances avaient été données. Je voudrais simplement demander à M. Lacroix si, à ce stade, les Forces d'appui rapide se sont retirées des anciennes bases d'opérations de la MINUAD, de sorte que celles-ci puissent être utilisées à des fins civiles, ou s'il s'agit au contraire d'une question encore en discussion. Il serait utile de connaître le statut de ces anciennes bases d'opérations.

Outre l'engagement sincère et soutenu du nouveau Gouvernement et des mouvements armés, il est clair que la poursuite des efforts internationaux sera nécessaire pour aider le nouveau Gouvernement à s'attaquer aux causes sous-jacentes du conflit. Je me permettrai ici de dire que nous sommes heureux que le Secrétaire général adjoint Lacroix et le Commissaire Chergui aient évoqué un projet de visite conjointe et suggéré que la question fasse l'objet d'un coup de projecteur pendant la semaine de haut niveau. Il nous faudra donc voir, par exemple, un appui politique au processus de paix, y compris pour la mise en œuvre et le suivi des futurs accords de paix. De toute évidence, il faudra continuer de surveiller la situation des droits de la personne et de renforcer les capacités dans ce domaine. Un appui humanitaire au développement sera également nécessaire, en particulier pour les quelque 2 millions de déplacés. La meilleure manière d'apporter cet appui passera peut-être par le maintien d'une présence conjointe ONU-Union africaine au Darfour, après la fermeture de la MINUAD. À cet égard, nous attendons avec intérêt que, dans le rapport spécial attendu à la fin septembre, l'Union africaine et l'ONU présentent au Conseil des options en vue d'un mécanisme de suivi à la MINUAD. Ces options doivent être complètes et savoir saisir l'occasion que présente ce moment dans l'histoire du Soudan.

Pour terminer, je voudrais saluer une fois de plus l'évolution positive de la situation au Soudan et féliciter de nouveau le peuple soudanais pour l'incroyable transformation qu'il a entreprise. Il me faut ajouter que, après des décennies de conflit, de mauvaise gouvernance, d'atteintes aux droits de la personne et de mauvaise gestion économique, le nouveau Gouvernement se trouve face non seulement à une occasion formidable, mais aussi à une tâche formidable. Le Royaume-Uni est prêt à collaborer avec lui et avec le peuple soudanais dans leurs efforts pour assurer la transition vers un avenir pacifique, démocratique et prospère.

M. Schulz (Allemagne) (*parle en anglais*) : En premier lieu, je tiens à remercier le Secrétaire général

adjoint Lacroix et le Commissaire Chergui de leurs exposés complets et éclairants.

Je commencerai en accueillant favorablement l'accord signé le 17 août et de la mise en place du Gouvernement de transition. Nous félicitons vivement le peuple soudanais d'avoir obtenu ce changement pacifique. Il est important que les responsables des actes de violence perpétrés contre ceux qui manifestaient dans le calme aient à répondre de leurs actes et soient traduits en justice. Nous assistons actuellement, à Khartoum, au déroulement d'étapes indispensables sur la voie d'un avenir pacifique pour le Soudan. C'est une bonne nouvelle, ainsi que le Conseil de sécurité l'a également souligné dans sa déclaration à la presse (SC/13927) la semaine dernière. Il s'agit, de fait, d'une occasion exceptionnelle.

Le nouveau Gouvernement et le peuple soudanais ont maintenant besoin d'un appui substantiel de la part de la communauté internationale pour garantir la réussite de la transition. Nous entendons profiter de la prochaine semaine ministérielle de l'Assemblée générale pour avoir un échange approfondi sur la manière dont la communauté internationale peut appuyer le processus de transition à Khartoum.

Comme par le passé, l'Allemagne, qui fait partie des amis du Soudan, va continuer de contribuer activement aux efforts de médiation et autres initiatives de stabilisation, ainsi qu'à l'aide humanitaire. Il ne fait aucun doute que nous resterons aux côtés du Soudan en cette période de mutation. C'est dans cet esprit que le Ministre allemand des affaires étrangères, M. Heiko Maas, se rendra au Soudan la semaine prochaine.

À Khartoum, le nouveau Gouvernement devra relever des défis considérables au regard des conflits non réglés au Darfour et dans les deux zones. Les changements politiques en cours à Khartoum n'entraînent pas de dividende automatique de paix pour le Darfour. Le Secrétaire général adjoint Lacroix et le Commissaire Chergui viennent de nous rappeler les problèmes de sécurité qui ne sont toujours pas réglés au Darfour. Un accord de paix global pour le Darfour n'a toujours pas été trouvé. Il faut donc rappeler, pour s'en féliciter, que le nouveau Gouvernement s'est engagé à mener des pourparlers de paix avec les groupes armés. La paix obtenue à Khartoum doit être étendue au Darfour également. Nous partageons pleinement l'analyse du Commissaire Chergui : une paix globale au Soudan ne conduira pas automatiquement à la paix au Darfour,

mais il faut consentir des efforts supplémentaires si nous voulons parvenir à une paix durable au Darfour aussi.

C'est pourquoi l'instauration d'une paix durable au Darfour ne doit pas être reléguée au second plan des nombreuses priorités économiques et politiques auxquelles les autorités de Khartoum sont confrontées, mais doit être au cœur du programme du Gouvernement. L'histoire du Soudan a montré que la marginalisation, l'exclusion et le mécontentement des périphéries se traduisent par une instabilité du pays tout entier. En conséquence, il est crucial, de notre point de vue, que le nouveau Gouvernement relève le défi et regagne la confiance de tous les habitants du Darfour.

J'en viens maintenant à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). L'ONU et l'Union africaine, par le truchement de la MINUAD, sont des partenaires du nouveau Gouvernement dans ses efforts pour parvenir à une paix durable au Darfour. La MINUAD continue de jouer un rôle important en matière de protection des civils, de promotion de l'état de droit et de lutte contre les causes profondes du conflit. Élément crucial, elle dispose d'une robuste capacité de médiation. La MINUAD pourrait être un partenaire majeur du nouveau Gouvernement en faveur de la paix. Le Conseil de sécurité doit maintenant déterminer comment la communauté internationale pourrait appuyer au mieux la paix au Darfour à la lumière des nouvelles réalités au Soudan. Nous – Conseil de sécurité – devons envisager quelles options nous permettraient d'apporter au Soudan l'appui international nécessaire après la fermeture de la MINUAD.

L'Allemagne espère donc vivement que, dans le rapport conjoint qui a été demandé par le Conseil pour octobre, l'ONU et l'Union africaine s'appesantiront sur la nature de cet appui. Selon nous, une option possible pourrait être une mission politique spéciale qui serait dirigée conjointement par l'ONU et l'Union africaine et insisterait tout particulièrement sur la consolidation de la paix et la médiation. Il nous faut à présent engager une réflexion stratégique sur la voie à suivre. Le retrait de la MINUAD ne doit pas se faire dans la précipitation, mais être mené de manière responsable et viable afin d'éviter un vide sécuritaire et, surtout, une éventuelle reprise du conflit. Les conditions sur le terrain doivent s'y prêter et les capacités internationales et nationales doivent être en place avant le passage de relais. Il faut faire en sorte que les tâches de la MINUAD soient menées à bien et veiller à ne pas laisser de vide susceptible de créer de nouvelles occasions de tensions et de conflit.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous remercions M. Lacroix et M. Chergui des informations qu'ils nous ont présentées.

Les habitants du Darfour, qui vivent cette guerre depuis des années, ne s'attendent pas à des miracles. Ils veulent la sécurité et être en mesure de retrouver leurs foyers. Les difficultés auxquelles se heurte l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) sont donc le reflet des facteurs plus généraux qui continuent d'alimenter le conflit. Aujourd'hui, les progrès réalisés, tels que l'amélioration des conditions de sécurité, demeurent fragiles. Près de 2 millions de personnes sont déplacées et des épisodes violents continuent de se produire.

La MINUAD risque de quitter le Darfour sans qu'un accord politique global associant tous les groupes ait été trouvé, et la transition risque, dans les domaines de la protection, des droits de la personne, de la consolidation de la paix et du développement, de poser d'importants problèmes nécessitant des solutions à long terme.

Pour que la mission parvienne à éviter cela, à consolider ses acquis et à continuer de les développer, il faut que le Conseil veille à assurer la souplesse nécessaire pour adapter les activités de transition à l'environnement politique. En outre, toute présence postérieure au retrait de la mission devra être dotée des moyens requis pour surveiller le cessez-le-feu, le désarmement et la démobilisation. Elle devra également, en matière de consolidation de la paix, disposer des outils voulus pour remédier aux causes profondes des conflits et pour surveiller et contrecarrer la violence intercommunautaire, les déplacements massifs de population et les violations des droits de la personne.

La situation au Darfour est liée au processus politique en cours. C'est pourquoi il est tout simplement impératif que le processus de sortie de la MINUAD soit planifié en parallèle d'un processus politique viable et sans exclusive, afin de garantir une paix durable.

Sur une note très positive, le 17 août, quatre mois après une campagne de protestation qui a chassé Omar Al-Bashir du pouvoir, les forces de la Déclaration pour la liberté et le changement, coalition d'opposition, ont signé un accord de partage du pouvoir avec la junte militaire en place.

Cet accord ouvrira la voie à des élections à l'issue d'une période de réforme d'une durée de trois ans supervisée par les civils.

Dans ce contexte, le Conseil de sécurité devra donner à la MINUAD la souplesse dont elle a besoin pour faire face à cette situation politique fragile et continuer d'envisager des options pour garantir une présence internationale après le retrait de l'Opération du Darfour. Cela nous permettra de répondre aux besoins non satisfaits en matière de politique, de consolidation de la paix, de protection, de respect des droits de l'homme et de développement, et de faire en sorte que le Darfour reste sur la voie d'une paix durable.

M. Syihab (Indonésie) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de m'associer aux autres orateurs pour remercier le Secrétaire général adjoint, M. Lacroix, et le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, M. Chergui, de leurs exposés.

Ma déclaration mettra l'accent sur trois points : le développement politique, la situation au Darfour et l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD).

Premièrement, je me dois de saluer la signature de l'accord portant création d'un nouveau gouvernement et de nouvelles institutions de transition, ainsi que l'investiture du Premier Ministre et du Conseil souverain. Le peuple soudanais mérite la paix, la stabilité et la prospérité. L'impulsion qui permettra la concrétisation de cet espoir est en train d'évoluer au Soudan. L'Indonésie félicite le peuple soudanais de cet accomplissement et salue son engagement en faveur d'une transition pacifique.

Le rôle de médiation joué par l'Union africaine et l'Éthiopie est tout à fait louable. La signature de l'accord de transition marque seulement le début d'un travail ardu. Elle doit permettre d'impulser de nouveaux progrès tangibles, notamment une paix durable et un relèvement socioéconomique.

Toutes les parties au Soudan doivent continuer de s'engager en faveur de la mise en œuvre effective de l'accord et s'abstenir de toute action susceptible de la compromettre. Un dialogue sans exclusive est essentiel pour résoudre tout différend. Ma délégation appelle la communauté internationale à fournir toute l'aide nécessaire pendant cette période cruciale, dans le respect de la souveraineté et de l'appropriation nationales soudanaises.

Deuxièmement, nous constatons que les conditions de sécurité au Darfour demeurent relativement stables et que les tendances observées depuis 2016 ont très peu varié. Bien entendu, un certain nombre de défis

persistent. Le processus de paix au Darfour est au point mort ; les facteurs de conflit, notamment l'accès à la terre et aux ressources, ne sont pas systématiquement pris en compte ; et les droits de l'homme continuent d'être violés, notamment ceux des femmes, des enfants et des personnes déplacées.

Dans l'accord de transition, les parties s'engagent à instaurer une paix juste, globale et durable au Soudan en s'attaquant aux causes profondes du conflit et aux conséquences de la guerre. Nous sommes heureux que le Premier Ministre soudanais se soit engagé à faire de la paix une de ses priorités. Nous exhortons tous les groupes armés à mettre fin à la violence et aux activités déstabilisatrices, et à participer de manière constructive aux discussions sur les solutions pacifiques au conflit. L'Indonésie souligne également qu'il est impératif de protéger pleinement les civils, de garantir l'accès sans entrave de l'aide humanitaire et de respecter strictement le droit international humanitaire.

Cela m'amène à mon troisième point. Ma délégation était membre du Conseil lorsque celui-ci a autorisé la création de la MINUAD il y a 12 ans. Depuis 2008, l'Indonésie est fière de fournir aussi bien des contingents que du personnel de police à la MINUAD. L'action de la MINUAD au Darfour a permis d'obtenir de nombreux résultats, notamment l'amélioration des conditions de sécurité. Néanmoins, le maintien de la paix n'est pas un remède miracle. Il a ses limites.

Les défis actuels au Darfour n'ont plus trait au maintien de la paix, mais exigent davantage d'efforts de consolidation de la paix et de stabilisation. Nous espérons que le prochain rapport spécial contiendra des recommandations sur la conduite à suivre au sujet de la réduction des effectifs de la MINUAD.

Notre position à ce sujet demeure inchangée. La réduction des effectifs doit être menée de manière responsable et guidée par une évaluation soignée et honnête de la situation sur le terrain. Nous prenons note du fait que l'ONU et l'Union africaine poursuivent leurs discussions afin d'élaborer une stratégie politique conjointe à mettre en œuvre après le départ de la MINUAD. Quelles que soient les évolutions sur le terrain qui pourraient affecter la réduction des effectifs de l'Opération, nous ne devons pas perdre de vue notre objectif et nous ne devons ménager aucun effort pour aider le peuple soudanais à vivre en paix dans un avenir proche. Nous ne saurions trop insister sur la nécessité de tenir des consultations larges et constructives avec le Gouvernement de transition au Soudan.

Mme Gueguen (France) : Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, et M. Smaïl Chergui, Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, pour leurs interventions importantes. La France se réjouit de l'étroite coordination entre l'ONU et l'Union africaine sur le Darfour.

À mon tour, je voudrais commencer par saluer l'ouverture d'une page importante de l'histoire du Soudan. Une étape majeure a été franchie avec la signature, le 17 août dernier, de la déclaration constitutionnelle que le Conseil a appuyée dans une déclaration à la presse (SC/13927) et qui définit le cadre de la transition. Nous appelons les parties à respecter cette déclaration constitutionnelle dans le même esprit de compromis et de réconciliation que celui qui a prévalu à sa signature.

La France adresse tous ses vœux de réussite aux nouvelles autorités soudanaises, notamment au Premier Ministre et au Conseil souverain, dans les missions essentielles qu'ils devront remplir : conclure un accord de paix avec les groupes armés, organiser des élections libres et démocratiques en 2022, relancer l'économie et bâtir l'état de droit. La France renouvelle sa disponibilité à accompagner le peuple soudanais dans ce nouveau chapitre de son histoire.

La France salue la médiation menée avec succès par l'Union africaine et par le Premier Ministre éthiopien, et souhaite que cet investissement diplomatique se poursuive avec la mobilisation continue de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, de la Ligue des États arabes, de l'Organisation de la coopération islamique, de l'ONU et de tous les amis du Soudan, qui est essentielle durant cette phase de transition.

Les femmes et les jeunes soudanais ont été remarquables par leur mobilisation, leur inventivité, et leur courage, parfois jusqu'au sacrifice de leur vie. Ils ont été le moteur de cette révolution, et nous leur devons d'assurer qu'ils soient pleinement associés à la transition. Nous saluons à cet égard le quota de 40 % de femmes qui est prévu par la déclaration constitutionnelle pour la composition du Conseil législatif de transition.

Enfin, nous gardons tous en mémoire les victimes, notamment celles qui sont tombées le 3 juin. Les crimes qui ont été commis ne doivent pas rester impunis, et leurs auteurs doivent être poursuivis et jugés conformément aux règles de l'état de droit.

Dans ce contexte, et ce sera mon deuxième point, nous avons une opportunité inédite de construire une paix durable au Darfour. Un des grands défis de la transition sera de négocier un accord de paix global au Darfour. La France salue l'engagement pris par les nouvelles autorités soudanaises dans le document constitutionnel de régler le conflit au Darfour dans les six mois, et appelle tous les groupes armés à s'engager de bonne foi avec les nouvelles autorités vers l'édification de cette paix durable.

Nous le savons, le Darfour reste une région fragile. Les civils continuent de souffrir des affrontements résiduels dans le Jebel Marra. Les déplacés sont régulièrement victimes d'exactions, notamment de violences sexuelles. De plus, les causes profondes du conflit, notamment l'accès à la terre et l'avenir des deux millions de déplacés, n'ont pas été vraiment réglées.

Au-delà, je voudrais rappeler l'importance de lutter contre l'impunité au Darfour : des violations graves, y compris contre les enfants, et y compris des violences sexuelles, ont été commises de longue date et continuent d'être commises. Toutes les parties au conflit ont l'obligation de coopérer pleinement avec la Cour pénale internationale et sa procureure, conformément à la résolution 1593 (2005).

Enfin, et ce sera mon dernier point, il est temps d'engager un dialogue avec les nouvelles autorités sur la présence de l'ONU au Soudan. En juin dernier, nous avons décidé de suspendre pendant quatre mois le processus de retrait de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) (voir S/PV.8566) car nous n'avions pas d'interlocuteur fiable ni reconnu par la communauté internationale. Nous avons également de réelles préoccupations sur l'usage des camps de la MINUAD transférés aux autorités soudanaises.

Désormais, nous avons de nouvelles autorités légitimes et crédibles, avec lesquelles nous pouvons travailler, en attendant la formation d'un gouvernement à la fin du mois. Il nous faut avoir un dialogue franc et constructif avec elles sur le calendrier et sur les conditions du retrait de la MINUAD. Il est impératif que nous ayons la garantie que les sites transférés soient utilisés à des fins civiles, conformément aux accords conclus entre l'ONU et le Soudan.

La question majeure que nous devons nous poser aujourd'hui est celle de la présence de l'ONU après le départ de la MINUAD. La stratégie politique de l'ONU et

de l'Union africaine sur le mécanisme de suivi, qui nous sera rendue dans un mois, sera à cet égard essentielle.

Comme M. Lacroix l'a souligné, nous entrons dans une phase de consolidation de la paix dont nous savons tous les défis. La France considère que nous devons continuer d'accompagner la paix au Darfour après le départ des Casques bleus, comme cela a été le cas dans d'autres pays. L'équipe de pays ne pourra pas tout faire. Nous sommes donc favorables à la mise en place d'une mission politique spéciale, dont les missions seraient définies en prenant pleinement en compte les priorités des Soudanais. Cette mission politique pourrait accompagner la mise en œuvre de l'accord de paix, le retour des déplacés, le règlement des questions foncières et des conflits intercommunautaires, ainsi que la protection des femmes et des enfants. Elle pourrait également poursuivre le renforcement des capacités de l'administration et des forces de sécurité au Darfour.

Nous sommes également favorables à une présence substantielle du Haut-Commissariat aux droits de l'homme au Darfour après le départ de la MINUAD. En effet, après une opération de maintien de la paix qui aura duré plus d'une décennie, il est essentiel d'assurer le soutien continu des Nations Unies pour accompagner le pays en matière de droits de l'homme. Nous avons cette responsabilité morale envers les populations qui y vivent.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Secrétaire général adjoint, M. Jean-Pierre Lacroix, et le Commissaire de l'Union africaine, M. Smaïl Chergui, pour leurs exposés détaillés.

Il y a deux mois, nous avons voté pour la résolution 2479 (2019) sur la prorogation technique du mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). La Russie avait compris la position de l'Union africaine, qui préconisait de procéder à une analyse de la situation au Soudan et d'établir un plan bien conçu en vue du retrait responsable de cette opération hybride de maintien de la paix. Comme les membres s'en souviendront, nous avons déclaré alors que nous devons limiter la prorogation du mandat à un ou deux mois. Nous étions convaincus que, pendant cette période, les Soudanais seraient en mesure de venir à bout d'une situation politique difficile et de reprendre un dialogue de fond sur les modalités de sortie de la MINUAD.

L'évolution de la situation a montré que nous avons raison. Nous nous félicitons de la signature d'une

déclaration constitutionnelle le 17 août à Khartoum par les représentants du Conseil militaire de transition et des Forces pour la liberté et le changement. Cet accord est sans aucun doute une étape importante sur la voie d'une bonne stabilité du pays à long terme. Nous voudrions en particulier saluer les efforts de médiation déployés par l'Éthiopie et l'Union africaine, notamment sous la présidence éthiopienne, dans le cadre du processus de négociation. C'est un exemple concret de l'idée selon laquelle les problèmes africains exigent des solutions africaines.

Nous devons également rendre hommage au peuple soudanais, qui a su surmonter ses discordes et est parvenu à un accord dans un contexte de pressions extérieures persistantes. Malheureusement, comme par le passé, nous continuons d'observer diverses forces extérieures qui tentent d'exploiter la situation politique difficile que connaît le pays et d'adapter l'évolution politique à Khartoum à leurs intérêts personnels étroits. Nous répétons que le règlement de la crise intérieure dans le pays est l'affaire des Soudanais et d'eux seuls. Le lancement d'ultimatums et l'ingérence flagrante dans les affaires d'un État souverain sont absolument inacceptables. Tout cela pourrait conduire à des tensions accrues.

En ce qui concerne la situation au Darfour, nous pouvons constater une amélioration sensible des conditions de sécurité. Nous notons également qu'il y a eu une certaine normalisation dans le domaine humanitaire. La tendance générale de la situation dans les régions dont les Casques bleus se sont déjà retirés n'a pas changé. Nous pensons que cela démontre une fois de plus que le Conseil de sécurité a pris la bonne décision lorsqu'il a réduit la composante militaire de la MINUAD et décidé le retrait de la mission en 2020. En septembre, nous attendons avec intérêt le rapport spécial de l'ONU et de l'Union africaine contenant des propositions concrètes sur le retrait de la MINUAD. Nous tenons à souligner que nous sommes contre toute tentative de modifier le plan de sortie de la mission. Les défis auxquels le Darfour est aujourd'hui confronté sont liés à la consolidation, et non, au maintien, de la paix. Le moment est venu de se concentrer sur le redressement et le développement économique du Darfour, qui doivent être désormais la priorité de la communauté internationale.

Pour terminer, je voudrais exprimer nos condoléances au Gouvernement et au peuple soudanais pour les 62 Soudanais qui ont péri au début du mois de juillet à la suite de fortes pluies et d'inondations.

Selon les médias, cette catastrophe naturelle a causé de graves dommages à l'économie du pays et touché près de 200 000 personnes. Plus de 37 000 maisons ont été détruites. La communauté internationale doit unir ses forces et fournir une assistance à Khartoum face à cette situation très difficile. Encore une fois, nous demandons instamment que tous les efforts soient axés sur un appui économique au Soudan, l'accent étant mis sur les tâches de consolidation de la paix et les problèmes de développement.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*): Tout d'abord, nous remercions vivement M. Jean-Pierre Lacroix et M. Smaïl Chergui pour leurs exposés.

Nous félicitons sincèrement les dirigeants, le Gouvernement et le peuple frère du Soudan pour les résultats politiques obtenus et l'accord conclu par le Conseil militaire de transition et les Forces pour la liberté et le changement le 17 août concernant la période de transition. Nous réitérons notre appui au Soudan pendant cette phase délicate et au-delà, tout en attendant avec impatience les efforts concertés qui permettront de réaliser les aspirations de nos frères soudanais à un avenir prometteur. Nous réaffirmons notre appui au Soudan, à son unité, sa souveraineté, sa stabilité et son intégrité territoriale. À cet égard, nous saluons le rôle joué par l'Union africaine et l'Éthiopie pour assurer la médiation et aider toutes les parties à parvenir à cet accord historique.

Je mettrai l'accent dans mon intervention sur trois points essentiels, à savoir la situation au Darfour, le retrait de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), et la question du renouvellement du mandat.

Nous avons suivi la situation au Darfour au cours des deux derniers mois, tandis que le Soudan était le théâtre d'une évolution positive. Il est clair que, comme les années précédentes, la situation en matière de sécurité autour du Jebel Marra est restée stable. La stratégie de sortie de la MINUAD a eu peu d'impact sur les conditions de sécurité dans la plupart des régions de la province. Cela prouve encore une fois que le retrait progressif de la MINUAD a atteint son objectif. Nous attendons avec intérêt que les groupes armés participent de bonne foi et sans conditions préalables à un dialogue pour se joindre au processus politique, parvenir à une solution politique et renforcer la paix au Darfour.

Les questions actuelles et futures à traiter au Darfour en ce qui concerne la propriété foncière,

les changements climatiques et le retour volontaire, dans la sécurité et la dignité, des personnes déplacées sont toutes liées à la consolidation de la paix après le conflit. Le maintien de la paix n'est plus, comme par le passé, le meilleur moyen d'aborder ces questions. Nous demandons donc à la MINUAD de poursuivre sur la voie actuelle, conformément aux résolutions 2479 (2019) et 2429 (2018), ainsi qu'à la déclaration présidentielle de l'année dernière (S/PRST/2018/19).

En ce qui concerne la sortie de la MINUAD, nous saluons les efforts résolus qu'elle déploie pour assurer une transition sans heurt au Darfour. Nous condamnons toute attaque contre la MINUAD, par quelque partie que ce soit. Nous demandons que les réalisations de la MINUAD au cours des 12 dernières années soient maintenues. Nous sommes responsables de ces réalisations et nous encourageons et appuyons les mesures prises par le Soudan pour étendre sa souveraineté à l'ensemble du Darfour.

Nous soulignons également qu'il importe de poursuivre le retrait progressif de la mission jusqu'au mois prochain, conformément au mandat de la MINUAD. Nous rappelons la résolution du 14 juin du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine - homologue du Conseil de sécurité et partenaire de la MINUAD - qui appelle le Conseil de sécurité à proroger le mandat de la MINUAD pour 12 mois.

En ce qui concerne le prochain mandat de la MINUAD, nous continuerons de travailler avec nos collègues au Conseil et en dehors pour faire en sorte qu'il soit de courte durée et définisse clairement une option de sortie, sur la base de l'évaluation conjointe qui sera présentée au Conseil de sécurité en septembre. Nous espérons, en outre, qu'il sera conforme aux souhaits du Soudan, pays hôte, et à ses moyens; se concentrera sur des domaines spécifiques, tels que le renforcement des capacités, l'appui à l'état de droit et la promotion de l'appropriation nationale; et appuiera le processus de transition en consolidant la coopération et la coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies au Darfour.

Nous remercions le Soudan, pays frère, de sa coopération et espérons que cette collaboration se poursuivra durant la période restante du mandat afin de permettre une réduction des effectifs et un retrait de la Mission sans heurt et en toute sécurité.

M. Moriko (Côte d'Ivoire) : Ma délégation salue la tenue de cette séance d'information sur la situation

au Darfour et le mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Elle félicite pour la qualité de leurs exposés M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, et M. Smaïl Chergui, Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine.

En adoptant, le 27 juin, la résolution 2479 (2019) qui autorise le renouvellement technique du mandat de la MINUAD jusqu'au 31 octobre, le Conseil s'accorde une période d'évaluation de quatre mois à l'issue de laquelle il devra décider d'un éventuel retrait de cette mission. La Côte d'Ivoire note avec satisfaction, depuis l'adoption de cette résolution, une évolution positive de la situation au Soudan, comme en témoigne la signature, le 17 août, d'un accord entre le Conseil militaire de transition et l'alliance de l'opposition regroupée au sein des Forces pour la liberté et le changement sur la formation d'un nouveau Gouvernement et les institutions chargées de conduire la transition. La mise en place du Conseil souverain, la désignation et l'investiture de M. Abdalla Hamdok en qualité de Premier Ministre ouvrent ainsi un nouveau chapitre dans l'histoire du Soudan. Ces avancées devront être consolidées par la formation du futur Gouvernement de transition.

Mon pays, qui croit en la capacité des forces vives soudanaises à dépasser leurs divergences pour créer un environnement politique et social favorable à la préservation de la paix et de la stabilité, se réjouit de ce moment historique et souhaite vivement que l'esprit de dialogue qui a présidé aux négociations soit maintenu. Afin de consolider cette dynamique positive, la Côte d'Ivoire exhorte les autorités et acteurs politiques soudanais à œuvrer de concert à la relance économique en vue de satisfaire les demandes sociales pressantes des populations.

C'est le lieu pour mon pays de saluer les médiations et les bons offices de l'Éthiopie, de l'Union africaine et de l'ONU, avec le soutien de l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Il s'agit là d'un exemple vertueux de diplomatie préventive, fruit d'une coopération exemplaire entre l'ONU et les acteurs régionaux.

Ma délégation est d'avis que la stabilité relative de la situation au Darfour ne saurait occulter la persistance des fragilités sécuritaires, illustrées par des incidents sporadiques entre les forces de sécurité et les populations civiles, des tensions intercommunautaires et les activités criminelles des mouvements armés. Les situations humanitaires et des droits de l'homme

au Darfour restent encore préoccupantes au regard des entraves à l'assistance humanitaire aux personnes déplacées, de la persistance des violences contre les civils et des violences sexuelles.

Dans ce contexte, la Côte d'Ivoire rappelle encore une fois aux parties au conflit que la réconciliation et la paix durable au Darfour ne seront possibles que dans un environnement marqué par le silence définitif des armes et la conduite d'un processus de sortie de crise fondé sur le dialogue. Elle encourage donc les nouvelles autorités soudanaises à y contribuer activement en engageant des négociations avec les mouvements armés au Darfour en vue de créer les conditions propices au retrait de la MINUAD en juin 2020. Ma délégation engage les acteurs régionaux à accompagner la dynamique de paix en cours, en contribuant à la mise en œuvre effective du Document de Doha pour la paix au Darfour et de la feuille de route du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine.

La Côte d'Ivoire attend avec un intérêt tout particulier les recommandations du rapport d'évaluation conjoint ONU-Union africaine devant être disponible le 30 septembre. Ce rapport devra permettre au Conseil de décider du retrait de la MINUAD à la date échu. Ma délégation souhaite que tout retrait de la MINUAD soit ordonné, repose sur une approche échelonnée et tienne compte des progrès et des fragilités sécuritaires. Il devra également prendre en compte la nécessité de maintenir des capacités de réserves jusqu'à la clôture définitive de cette mission.

Pour conclure, mon pays réitère son appel aux parties soudanaises à poursuivre le dialogue et exhorte l'ONU et l'Union africaine à continuer à agir de concert afin d'appuyer les efforts de paix et de stabilité durables au Darfour.

M. Esono Mbengono (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Je m'associe à mes préopinants pour remercier le Secrétaire général adjoint Lacroix et le Commissaire Chergui de leurs exposés très instructifs.

Je voudrais tout d'abord féliciter la République sœur du Soudan de l'accord signé le 17 août entre les Forces pour la liberté et le changement et le Conseil militaire de transition au Soudan relativement à la mise en place d'un gouvernement de transition, dirigé par un Premier Ministre chargé de gouverner l'État de façon conjointe pendant 39 mois et de conduire le pays vers la réconciliation, la reconstruction et des élections libres et sans exclusive. Nous tenons à souligner et à saluer ici le

rôle important et constructif joué par l'Union africaine et le Gouvernement éthiopien dans la médiation et la négociation de cet accord historique.

La Guinée équatoriale félicite le peuple soudanais de son attachement à une transition pacifique et de sa détermination à assurer l'application effective des accords de transition. Nous saluons également l'appui de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, de l'ONU, de la Ligue des États arabes et des autres membres de la communauté internationale.

Cet accord est une preuve tangible de l'importance des organisations sous-régionales et régionales et des pays voisins en matière de règlement des différends. En effet, ce sont eux qui connaissent le mieux la situation sur le terrain. En d'autres termes, les Africains, les gouvernements locaux, les institutions régionales et continentales et les dirigeants africains sont les mieux placés et sont les acteurs principaux à l'heure de régler les problèmes et les conflits du continent.

Toutefois, malgré la satisfaction que nous venons d'exprimer, nous ne devons pas sous-estimer les grands problèmes et défis auxquels le nouveau Gouvernement devra faire face. C'est pourquoi il doit établir sans délai les stratégies et les mécanismes qui permettront d'améliorer l'économie locale, d'instaurer une paix et une stabilité durables et de promouvoir l'inclusion et la réconciliation nationale, et réaffirmer son attachement à un processus de transition débouchant sur des élections ouvertes et transparentes, afin d'assurer l'avènement d'une paix durable dans tout le pays.

Par ailleurs, nous encourageons les parties à reprendre rapidement les négociations en vue d'un règlement pacifique des conflits au Darfour, au Kordofan méridional et dans l'État du Nil Bleu, et les engageons à y participer de manière constructive, sans délai et sans conditions préalables. Le Conseil de sécurité doit appuyer ces efforts. À cet égard, nous nous félicitons de la visite conjointe que l'Union africaine et l'ONU effectueront dans la région. Nous accueillons également avec satisfaction tout effort visant la consolidation de la situation au Soudan. Les Soudanais ont su faire passer les intérêts suprêmes de leur pays et de leur peuple avant toute autre considération, et cet engagement mérite d'être salué.

Dans le contexte de la MINUAD, il est essentiel de souligner qu'une des principales tâches du Gouvernement sera de régler la question du Darfour, de veiller à ce que les violences continuent de diminuer

dans toute la région et de poursuivre le processus de réconciliation. Le Document de Doha pour la paix au Darfour demeure la base du processus au Darfour, et Khartoum doit s'engager à poursuivre sur cette voie. Nous savons que les nouvelles autorités ont exprimé leur intention de donner la priorité à la paix.

La République de Guinée équatoriale appuie sans réserve le Gouvernement de transition au Soudan et l'invite à se concerter dès que possible avec les représentants de l'ONU et de l'Union africaine au Soudan, et à coopérer étroitement avec la MINUAD, afin que nous puissions œuvrer de façon coordonnée et en harmonie à la réalisation des objectifs fixés pour les 39 prochains mois de transition.

Enfin, nous appelons le Gouvernement soudanais à offrir aux femmes soudanaises un espace dans lequel elles pourront jouer le rôle qui leur revient dans ce nouveau scénario politique dans lequel le Soudan, pays frère, s'est engagé.

M. Duclos (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la convocation de la présente séance et remercions M. Jean-Pierre Lacroix et M. Smaïl Chergui de leurs exposés importants.

À l'instar des autres délégations, le Pérou se félicite de la déclaration constitutionnelle signée le 17 août entre les Forces pour la liberté et le changement et le Conseil militaire de transition du Soudan sur l'établissement d'un nouveau gouvernement de transition dirigé par les civils. Cet accord est un préalable important à la restauration de la paix et de la stabilité dans l'ensemble du Soudan. Nous espérons que les accords conclus mettront fin à la violence qui a déjà fait de nombreuses victimes à Khartoum, et apprécions vivement l'engagement des parties à respecter les droits de la personne et les libertés fondamentales au Soudan.

Nous nous félicitons en particulier de leur détermination à protéger les droits des femmes, aux fins d'assurer l'égalité de genre et de veiller à ce qu'elles jouissent de leurs droits civils, politiques, économiques et sociaux. Nous espérons que la mise en place du nouveau Gouvernement de transition aura également une incidence positive au Darfour, où les violations des droits de la personne se poursuivent, ainsi que les cas de violence sexuelle liée au conflit.

Nous insistons une nouvelle fois sur la responsabilité du Conseil de sécurité de garantir une sortie en bon ordre de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD),

comme l'a mentionné tout à l'heure le Secrétaire général adjoint, une sortie qui ne crée aucun vide susceptible de favoriser les tensions ou de nouveaux facteurs de risque et qui ne compromette pas les acquis engrangés dans les domaines de la protection, de l'état de droit et des droits de la personne. Tout cela repose sur une nécessaire appropriation nationale du processus, ce qui contribuera à ce que l'accord conclu au Soudan soit mis en œuvre dans son intégralité et dans les délais prévus.

Dans cette perspective, nous attendons avec intérêt de connaître l'évaluation et les recommandations du Secrétaire général sur la marche à suivre s'agissant des effectifs nécessaires pour la MINUAD, ainsi que la stratégie politique commune de l'Union africaine et de l'ONU pour le retrait de la mission. C'est pourquoi nous nous félicitons que nos éminents intervenants aient annoncé leur prochaine visite conjointe au Soudan.

Pour atteindre tous ces objectifs, il faudra aussi créer des institutions nationales à même d'assumer ces processus, de prévenir et régler les conflits, de réunir un consensus national autour de la bonne gouvernance, de promouvoir la prise en charge de la population en favorisant l'accès humanitaire et de mener la lutte contre les causes profondes des conflits.

Enfin, nous félicitons l'Éthiopie et l'Union africaine, dont les efforts de médiation ont permis d'aboutir aux accords conclus. Nous devons également rendre hommage au rôle joué par le peuple soudanais et les pays de la région. Nous encourageons l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'ONU et les pays donateurs à fournir l'appui nécessaire au Gouvernement soudanais de transition à ce tournant décisif pour l'avenir du pays, ainsi qu'à poursuivre les efforts communs pour promouvoir la consolidation et la pérennisation indispensables de la paix sur ce territoire.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine remercie de leurs exposés le Secrétaire général adjoint Lacroix et le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, M. Chergui.

À l'heure actuelle, la situation au Darfour est stable dans l'ensemble et la situation humanitaire continue de s'améliorer, grâce non seulement à l'action vigoureuse et efficace de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et à la pleine coopération des partenaires internationaux et des organisations régionales, comme l'Union africaine, mais également aux efforts dynamiques du Gouvernement soudanais pour maintenir la paix et la stabilité au Darfour.

Le Gouvernement soudanais de transition vient tout juste d'être mis en place, ce qui va contribuer à améliorer encore la situation au Darfour. La communauté internationale doit continuer à fournir une assistance au Darfour, à consolider les acquis et à faire progresser le processus de reconstruction.

Premièrement, la communauté internationale doit aider le Gouvernement soudanais à s'acquitter de la responsabilité du maintien de la sécurité au Darfour, qui lui incombe au premier chef, à renforcer ses capacités en matière de sécurité et de gouvernance, et veiller à ce que, petit à petit, les tâches relatives au maintien de la sécurité au Darfour soient transférées en douceur aux forces de sécurité soudanaises. La Chine est favorable à un retrait de la MINUAD le 30 juin 2020, comme prévu, conformément à la résolution 2429 (2018).

Deuxièmement, la communauté internationale doit relancer dès que possible le processus de paix au Darfour. La mise en place du Gouvernement soudanais de transition représente une occasion en or de relancer le processus de paix au Darfour. La Chine espère que toutes les parties concernées au Darfour profiteront de l'occasion actuelle, renonceront véritablement aux solutions militaires, relanceront dès que possible le processus de paix et régleront leurs conflits et divergences par des moyens politiques, tels que le dialogue et la concertation, afin d'instaurer une paix et une stabilité durables au Darfour.

Troisièmement, il faut accélérer le processus de reconstruction au Darfour. Cette région se trouve actuellement dans une phase de transition entre maintien et consolidation de la paix, ce qui inclut les premiers stades de la reconstruction et du développement. La communauté internationale doit apporter une aide humanitaire et un appui économique actifs pour aider le Gouvernement soudanais à réinstaller les personnes déplacées, à construire ou améliorer les infrastructures locales et à assurer un développement économique indépendant au Darfour.

La Chine a toujours soutenu le processus de paix au Darfour. Mon pays, qui compte parmi les principaux pays fournisseurs de contingents à la MINUAD, a contribué de façon concrète au maintien de la paix et de la stabilité au Darfour au fil des années. La Chine est prête à coopérer avec la communauté internationale et à continuer de jouer un rôle constructif dans le rétablissement de la paix, de la stabilité et du développement au Darfour.

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix et le Commissaire Chergui de leurs exposés.

Les États-Unis félicitent le peuple soudanais de la signature, le 17 août, de la déclaration constitutionnelle et de l'accord politique entre les Forces pour la liberté et le changement et le Conseil militaire de transition. Nous sommes encouragés par cette première étape dans la mise en place d'un gouvernement de transition dirigé par des civils.

Les États-Unis félicitent les médiateurs de l'Union africaine et du Gouvernement éthiopien des efforts qu'ils ont déployés pour négocier cet accord historique. Notre propre envoyé spécial pour le Soudan a assisté à sa signature, et les États-Unis continueront d'en appuyer la mise en œuvre.

Nous avons bon espoir que cette évolution positive permettra au peuple soudanais de jouir de paix et de la sécurité. La communauté internationale doit maintenant voir une mise en œuvre rapide de l'accord du 17 août, notamment la formation du Conseil des ministres et de l'Assemblée législative. À cet égard, l'investiture du Premier Ministre Hamdok et du Conseil souverain, le 21 août, témoigne des progrès accomplis dans la formation d'un gouvernement de transition stable.

Nous attendons avec intérêt que le rapport de septembre du Secrétaire général nous éclaire sur les progrès de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) au regard des objectifs fixés. Nous attendons de toutes les parties prenantes soudanaises qu'elles coopèrent avec la MINUAD pour ce qui concerne la protection des civils, l'acheminement de l'aide humanitaire et le retour des déplacés, et ce, dans le respect des normes internationales.

La MINUAD doit pouvoir accéder librement à toutes les bases d'opérations afin de pouvoir s'acquitter de son mandat. Le fait que les Forces d'appui rapide tardent à restituer ces bases aux institutions de proximité, ainsi que leur manque de coopération avec le personnel des Nations Unies, est très préoccupant, et nous attendons avec intérêt que le Secrétaire général adjoint Lacroix réponde à la question posée par le représentant du Royaume-Uni concernant le statut de ces sites.

Nous nous félicitons que le Procureur général ait mis sur pied une commission indépendante chargée d'enquêter sur la répression du 3 juin par les Forces d'appui rapide, et accueillons favorablement l'information selon laquelle les personnes impliquées

dans les morts par balles survenues le 29 juillet, lors des manifestations à Obeid, ont été arrêtées et sont en attente de leur procès. Il est impératif que tous les responsables d'actes de violence à l'encontre de civils répondent de leurs actes. Les États-Unis appellent les autorités soudanaises à honorer leurs engagements sans tarder afin que la MINUAD puisse continuer de réduire progressivement ses forces et qu'une transition globale vers la consolidation de la paix puisse s'amorcer.

Les États-Unis continueront d'aider le peuple soudanais à obtenir l'avenir auquel il a droit, avec un gouvernement dirigé par des civils qui protège les droits de tous les citoyens et organise des élections libres et régulières.

M. Matjila (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Ma délégation tient à vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir organisé la présente séance. Nous tenons également à remercier le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, M. Jean-Pierre Lacroix, et le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, l'Ambassadeur Smail Chergui, de leurs exposés détaillés. En outre, je souhaite la bienvenue à mon vieil ami et collègue, le Président du Groupe des États d'Afrique pour le mois en cours, l'Ambassadeur Omer Siddig, du Soudan. Je voudrais axer mon intervention sur deux points clefs : la situation politique et les faits nouveaux à Khartoum, et la situation au Darfour.

Sur le plan politique, nous nous réjouissons de la récente signature de la déclaration constitutionnelle au Soudan et félicitons les parties d'avoir franchi cette étape historique. Nous saluons également les efforts déployés par le Premier Ministre éthiopien au nom de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et de l'Union africaine pour rapprocher les parties et mettre fin à des mois de troubles. Nous félicitons tout particulièrement l'Envoyé spécial de l'Union africaine, Mohamed El Hacem Lebatt, et l'Envoyé spécial du Premier Ministre éthiopien, l'Ambassadeur Mahmoud Dirir, de leur rôle de médiation qui a rendu possible la signature de l'accord de partage du pouvoir. La création du Conseil souverain, qui est composé de deux femmes et sera dirigé pendant les 21 premiers mois par le général Abdel-Fattah Al-Burhan, est une évolution positive. Qui plus est, nous nous félicitons de la nomination de M. Abdalla Hamdok au poste de Premier Ministre.

Le vrai travail commence maintenant. Nous exhortons toutes les parties prenantes soudanaises à mettre en œuvre les engagements pris dans les accords afin de répondre aux aspirations du peuple soudanais

à une paix, une sécurité, une réconciliation et un développement durables. Le peuple soudanais attend la paix depuis trop longtemps et a déjà consenti trop de sacrifices. Ses aspirations doivent se traduire par des dividendes concrets sur le terrain. À cet égard, nous exhortons toutes les parties à redoubler d'efforts pour œuvrer ensemble à la reconstruction d'un Soudan uni, inclusif et fort, ancré sur des principes démocratiques.

Il est essentiel que la région et l'Union africaine continuent d'appuyer le processus politique au Soudan. Le soutien de la communauté internationale demeure un élément fondamental pour renforcer l'action de la région et relancer les institutions et processus internationaux qui permettront au Soudan de reconstruire son économie. Pour aller de l'avant, il est impératif de créer un environnement favorable et d'apporter un soutien aux parties en vue de garantir la mise en œuvre intégrale des accords. Nous devons nous prémunir contre les ingérences extérieures et donner aux parties l'espace nécessaire pour tracer leur chemin vers la paix et le développement.

Nous jugeons encourageante l'amélioration des relations entre les pays de la région. Ce rapprochement est un pas dans la bonne direction pour parvenir à la paix et à la stabilité régionales et permettra d'atteindre l'idéal qui consiste à faire taire les armes sur le continent d'ici à 2020. Nous exhortons les dirigeants de la région à poursuivre cette dynamique positive de dialogue politique, à renforcer la stabilité régionale et à faire preuve de la même détermination pour aider à régler la question somalienne.

La situation au Darfour continue de s'améliorer. Toutefois, les vestiges de l'insécurité prennent la forme de défis humanitaires et relatifs aux droits de l'homme. C'est pourquoi il est impératif que l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) continue de s'acquitter du mandat que lui a confié le Conseil de sécurité.

L'Afrique du Sud attend avec intérêt le rapport conjoint du Secrétaire général et du Président de la Commission de l'Union africaine en septembre. Le rapport devrait fournir une évaluation de la situation sur le terrain et des recommandations sur la conduite à suivre au sujet de la réduction des effectifs de la MINUAD, ainsi qu'une stratégie politique conjointe de l'Union africaine et de l'ONU précisant les options pour le mécanisme qui devra succéder à la MINUAD.

Dans l'intervalle, il convient de souligner que les causes profondes de la situation au Darfour doivent être traitées de manière durable. Par conséquent, la revitalisation du processus de paix de Doha est très importante, notamment au vu de sa trajectoire actuelle relativement floue. Nous espérons que le nouvel espoir suscité par le récent accord permettra de relancer le processus de paix au Darfour, et nous encourageons tous les groupes armés à coopérer et à participer au dialogue politique en vue d'œuvrer à une paix globale et à la réconciliation dans tout le Soudan.

Enfin, la communauté internationale doit appuyer les parties au Soudan dans leurs efforts pour consolider la paix et la stabilité dans le pays. Cet appui doit permettre de relever les défis socioéconomiques, l'accent étant mis avant tout sur le développement économique et la mobilisation des ressources financières nécessaires pour soutenir le pays dans son redressement économique. Nous saluons les pays qui ont déjà fourni une aide en la matière.

Nous estimons que le peuple soudanais doit tirer parti de l'environnement positif qui prévaut pour recenser, diriger et cibler les priorités, les stratégies et les activités axées sur la consolidation et la pérennisation de la paix pendant la transition et le processus de réduction des effectifs de la MINUAD, ainsi que sur les questions non réglées entre le Soudan et le Soudan du Sud. L'Afrique du Sud salue et appuie la visite au Soudan de M. Lacroix et de M. Chergui, prévue en octobre.

M. Pecsteen de Buytswerve (Belgique) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint Jean-Pierre Lacroix et le Commissaire Smaïl Chergui pour leurs exposés.

Nous nous félicitons de la signature de la déclaration constitutionnelle au Soudan le 17 août. Cet accord est le résultat de longues négociations et représente une étape importante pour le Soudan sur la voie vers la paix, la démocratie et la prospérité durables. Nous saluons également la nomination des 11 membres du Conseil souverain et l'investiture du Premier Ministre Abdalla Hamdok, le 21 août. Nous félicitons le peuple soudanais, et en particulier les femmes et les jeunes, pour son action ferme mais pacifique. À présent, tous les efforts doivent porter sur la mise en œuvre de cet accord, dans le même esprit de compromis et de réconciliation qui a permis aux parties prenantes de franchir cette étape historique. À cet égard, je voudrais souligner l'importance des éléments suivants.

Premièrement, il convient d'assurer l'inclusivité en incluant tous les segments de la société, en particulier les femmes qui étaient souvent à l'avant-plan des manifestations pacifiques, en plus des représentants de toutes les régions du pays. Deuxièmement, il faut respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales des Soudanais, y compris le droit à la liberté de réunion, à la liberté d'expression et de presse, et à la liberté de religion. Troisièmement, il importe de lutter contre l'impunité, y compris par la commission d'enquête indépendante sur les événements meurtriers du 3 juin, par l'établissement d'un bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme au Soudan, ou encore par le dialogue avec la Cour pénale internationale (CPI) afin de s'assurer que les personnes visées par un mandat d'arrêt seront traduites en justice au Soudan ou devant la CPI. Et quatrièmement, il faut assurer la protection des civils, y compris un accès humanitaire libre et sans entrave.

La Belgique exprime son plein soutien au processus de transition et se réjouit de s'engager avec les autorités de transition sous conduite civile. La Belgique salue le rôle crucial de médiation qu'ont joué l'Union africaine et l'Éthiopie, et le soutien donné par l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'ONU et l'ensemble de la communauté internationale. Nous encourageons tous ces acteurs à continuer à soutenir le Soudan.

Nous restons cependant préoccupés par la situation au Darfour. Le Darfour reste une région fragile où les causes profondes du conflit, notamment l'accès à la terre et l'avenir des déplacés, n'ont pas encore été vraiment réglées, c'est ce que nous ont rappelé le Secrétaire général adjoint Lacroix et le Commissaire Chergui. Le fait que certains groupes au Darfour ont malheureusement rejeté l'accord du 17 août montre que les parties prenantes soudanaises doivent continuer à œuvrer pour une solution pacifique et équitable pour tous, et un accord de paix entre toutes les parties soudanaises et les différents groupes rebelles. Ce moment représente une occasion unique de mettre fin aux multiples conflits qui déchirent le pays depuis trop longtemps.

Le mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) sera de nouveau examiné par le Conseil en octobre. Dans l'intervalle, le Conseil devra continuer à suivre attentivement la situation au Soudan en général et au Darfour en particulier. Le processus de sortie de la MINUAD ne peut être déconnecté de l'évolution dans l'

reste du pays. À cet égard, nous attendons avec intérêt le rapport conjoint de l'ONU et l'Union africaine qui formulera une stratégie politique commune avec des options pour une présence adaptée et prudemment calibrée au Darfour.

Le Soudan vit un moment historique, résultat du courage et de l'aspiration à la liberté, à la paix et à la justice de son peuple. Mais d'importants défis à la paix durable demeurent. Le Conseil doit continuer à accompagner le pays dans la poursuite de sa transition.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la Pologne.

Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix et le Commissaire Chergui pour leurs exposés pénétrants.

La Pologne se félicite de la signature de l'accord sur la mise en place d'un nouveau gouvernement de transition dirigé par des civils et d'institutions de transition entre les Forces pour la liberté et le changement et le Conseil militaire de transition au Soudan. Nous félicitons le peuple soudanais d'avoir réussi une transition pacifique. Nous nous félicitons également de la nomination du nouveau Premier Ministre, que nous considérons comme une étape importante dans la création d'un gouvernement dirigé par des civils. Nous félicitons la communauté internationale, en particulier l'Union africaine et l'Éthiopie, pour ses efforts de médiation.

Il est d'une importance cruciale que les représentants du Darfour participent au processus de transition au niveau national et que les Darfouriens tirent profit de cette nouvelle réalité politique. Nous espérons que cette nouvelle dynamique politique au Soudan relancera également la dynamique du processus de paix au Darfour et incitera les groupes rebelles du Darfour à entamer des négociations avec les nouvelles autorités soudanaises.

S'agissant de la situation au Darfour, nous notons avec regret que des violations des droits de l'homme, y compris des violences sexuelles et sexistes, ainsi que des violations du droit international humanitaire, continuent de se produire dans la région. Nous condamnons fermement le fait que le personnel de sécurité et les Forces d'appui rapide, ainsi que les milices, prennent pour cible la population civile - en particulier les personnes les plus vulnérables, comme les femmes, les enfants et les personnes déplacées. Nous sommes convaincus que les autorités ne doivent ménager aucun effort pour demander des comptes aux auteurs de ces crimes et faire tout leur possible pour lutter contre l'impunité au Darfour. Dans

ce contexte, je voudrais également réitérer notre appel au Gouvernement soudanais et à toutes les autres parties au conflit du Darfour pour qu'ils coopèrent pleinement avec la Cour pénale internationale et sa procureure et leur fournissent toute l'assistance nécessaire, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

La Pologne continuera de suivre de près l'évolution de la situation au Soudan et au Darfour, notamment dans le contexte du renouvellement du mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) prévu pour octobre. Nous sommes prêts à examiner toutes les propositions concernant l'engagement de l'ONU au Darfour après la MINUAD. Compte tenu des violations, nombreuses et persistantes, des droits de l'homme au Darfour, nous pensons que les options d'engagement politique au Darfour après le retrait de la MINUAD doivent refléter des questions telles que le respect des droits de l'homme et la protection des civils.

Nous continuons de penser que, pendant la transition du maintien à la consolidation de la paix et afin de parvenir à une paix durable au Darfour, il faut mettre un accent particulier sur les conditions socioéconomiques, notamment la fourniture de services de santé et de lieux de travail, et la mise en place d'infrastructures dans les domaines de l'éducation, du commerce, de l'économie de base et de l'agriculture, ainsi que l'instauration effective de l'état de droit dans tout le Darfour. Sans l'appui de la communauté internationale et sans la garantie d'un financement pour le développement au Darfour, nous mettons en péril les progrès réalisés au prix de grands efforts au cours de la dernière décennie.

Pour terminer, je voudrais exprimer notre gratitude à tout le personnel de la MINUAD, à l'équipe de pays des Nations Unies et aux acteurs humanitaires qui continuent d'œuvrer sans relâche pour aider à instaurer une paix durable au Darfour.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne à présent la parole au représentant du Soudan.

M. Siddig (Soudan) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord exprimer la reconnaissance de ma délégation pour la manière exemplaire dont vous, Madame la Présidente, avez dirigé les travaux du Conseil de sécurité pendant ce mois d'août.

Ma délégation tient également à remercier le Secrétaire général adjoint Lacroix et le Commissaire

Chergui pour leurs contributions concernant la situation au Darfour. Nous remercions également les membres du Conseil de sécurité pour leurs interventions respectives au cours de la présente séance et pour l'appui qu'ils ont exprimé à mon gouvernement et à mon pays pour assurer le succès de la transition.

Le Darfour d'aujourd'hui est complètement différent de ce qu'il était il y a quelques années, lorsque le Conseil de sécurité a commencé à examiner la situation. Même le Soudan d'aujourd'hui n'est plus le Soudan que le Conseil a connu pendant 30 ans. Le Soudan d'aujourd'hui est un pays qui défend la démocratie, la justice, l'état de droit, la transparence, la liberté et l'égalité. C'est un pays où les jeunes et les femmes seront équitablement représentés à tous les niveaux du Gouvernement.

Qu'il me soit permis, une fois de plus, de saluer les soldats de la paix de toute la planète et d'exprimer mon respect particulier aux femmes et aux hommes qui servent au sein de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Nos condoléances et notre sympathie vont aux familles de ceux qui ont perdu la vie en servant au Darfour alors qu'ils protégeaient les civils. Nous tenons à exprimer notre respect et toute notre estime à l'ONU, à l'Union africaine et au Conseil pour leur suivi et leur persévérance dans la recherche de la paix au Darfour.

Mon gouvernement consacrera les six premiers mois de son mandat de transition à l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables dans tout le pays. Nous appelons la communauté internationale à se joindre à mon gouvernement pour inciter les révolutionnaires qui se sont battus pour renverser le régime précédent à se joindre à nous afin de soulager la détresse et la misère de notre peuple, qui a subi les conséquences de la guerre. Nous encourageons également les pays accueillant des dirigeants de groupes armés à les convaincre de se rallier à la paix de bonne foi ou à les y inciter, puisque les prétextes pour lesquels ils ont pris les armes n'existent plus.

Compte tenu des réalités actuelles, nous réaffirmons que le maintien de la paix n'est pas la solution adéquate au Darfour. Il est temps de passer à la consolidation de la paix, au relèvement, au développement, à la sécurité et à la stabilité pour le peuple du Darfour. Le Conseil de sécurité a adopté en juin la résolution 2479 (2019) dans laquelle il a été décidé de reporter l'examen du calendrier de retrait de la MINUAD au mois d'octobre, sur la base d'attentes hypothétiques concernant les événements en cours à Khartoum. Cependant, le temps a démenti ces hypothèses. Ma délégation demande aux nouveaux

membres du Conseil de sécurité de préparer le terrain au retrait de la MINUAD d'ici à juin 2020, comme prévu et comme convenu.

Avant juin 2020, date fixée pour le retrait complet de la MINUAD, nous estimons qu'il incombe au Conseil de réexaminer la résolution 1591 (2005), en particulier les restrictions qu'il a imposées à la circulation des armes et des soldats vers le Darfour et à l'intérieur du Darfour. Il est particulièrement crucial de permettre aux organes soudanais chargés de l'application des lois de se doter des moyens nécessaires pour faire régner l'ordre public, protéger la stabilité et prévenir toute reprise de la violence ou recours à celle-ci au Darfour.

Le Conseil de sécurité sait que le Darfour est limitrophe de certains points chauds explosifs de la région, dans lesquels des organisations terroristes, telles que l'État islamique d'Iraq et du Levant, Al-Qaida et Boko Haram, sévissent et la migration illégale et la traite des êtres humains sont endémiques. Pour ces raisons et d'autres encore, le Conseil conviendra peut-être avec nous qu'il est nécessaire d'équiper pleinement les différents organismes publics et les services chargés de l'application de la loi durant la période qui suivra le retrait de la MINUAD. Mon gouvernement réaffirme sa volonté de travailler en étroite collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies et l'ensemble du système des Nations Unies afin d'assurer la stabilité et le relèvement du Darfour.

La réalisation de la paix est la priorité de mon gouvernement au cours des six prochains mois. La stabilisation et la pérennisation de la paix sont nos objectifs ultimes pour les trois années de transition et la période post-transition qui s'ouvrira dans un Soudan démocratique.

Nous le savons, la paix a ses mérites, mais aussi ses exigences, en particulier en ce qui concerne les rapatriés, qu'il s'agisse des personnes déplacées ou des réfugiés. Pour préparer leur retour, il faut que la communauté internationale aide le Soudan à créer un climat propice et à mettre en place les services nécessaires. Nous avons également besoin de l'assistance de la communauté internationale dans le cadre du processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration, mais aussi pour remettre en état les infrastructures de services désertées ou détruites, atténuer les effets négatifs de la désertification et des changements climatiques et assurer la justice transitionnelle et les réparations. Ces besoins et d'autres seront examinés avec les organismes compétents des Nations Unies et d'autres organisations régionales.

Mon gouvernement est déterminé à garantir l'accès à tous ceux qui ont besoin d'aide humanitaire. Nous réaffirmons à nouveau que tous les sites évacués par la MINUAD seront affectés et utilisés à des fins humanitaires et civiles.

Enfin, je suis heureux de dire que mon pays a fait le premier pas sur le long chemin menant à son relèvement, un chemin sur lequel nous espérons que la communauté internationale sera une force à nos côtés. Nous sommes prêts à coopérer de manière constructive avec tout un chacun.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Jean-Pierre Lacroix pour qu'il réponde aux observations qui ont été formulées et aux questions qui ont été posées.

M. Lacroix (*parle en anglais*) : Je vais essayer de répondre à la question posée par le représentant du Royaume-Uni concernant la situation des camps et les Forces d'appui rapide. Je peux dire que l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) n'a pas été en mesure de vérifier que les Forces d'appui rapide avaient évacué les camps ayant déjà été remis par la MINUAD. Cela tient essentiellement au fait que les contacts de la MINUAD avec le Conseil militaire de transition ont été très limités au cours du mois écoulé. Comme je l'ai dit, le Conseil militaire de transition s'est engagé, et je viens d'entendre l'Ambassadeur du Soudan le répéter, à ce que tous les camps qui ont été transférés soient utilisés à des fins civiles. Nous attendons avec intérêt que le Gouvernement soudanais honore cet engagement.

En ce qui concerne les camps qui doivent être remis par la MINUAD, mais qui ne l'ont pas encore été, nous attendons également avec intérêt des discussions fructueuses avec le Gouvernement. Comme je l'ai dit, la MINUAD travaille actuellement à l'élaboration d'une feuille de route concernant les modalités site par site dans cet esprit. J'estime que le mécanisme tripartite, qui se réunira à New York et auquel j'ai fait allusion, nous sera également très utile pour progresser sur cette question très importante.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Lacroix de ses précisions.

Il n'y a plus d'orateurs ou d'oratrices inscrits sur la liste.

La séance est levée à 11 h 45.